

Exemple d'opérations en cours

Adaptation des périodes de travaux, en raison de la nidification d'un couple de Circaète-Jean-le-Blanc, dans le cadre de la restauration d'une suberaie privée dans le Massif des Albères (contrats Natura 2000).

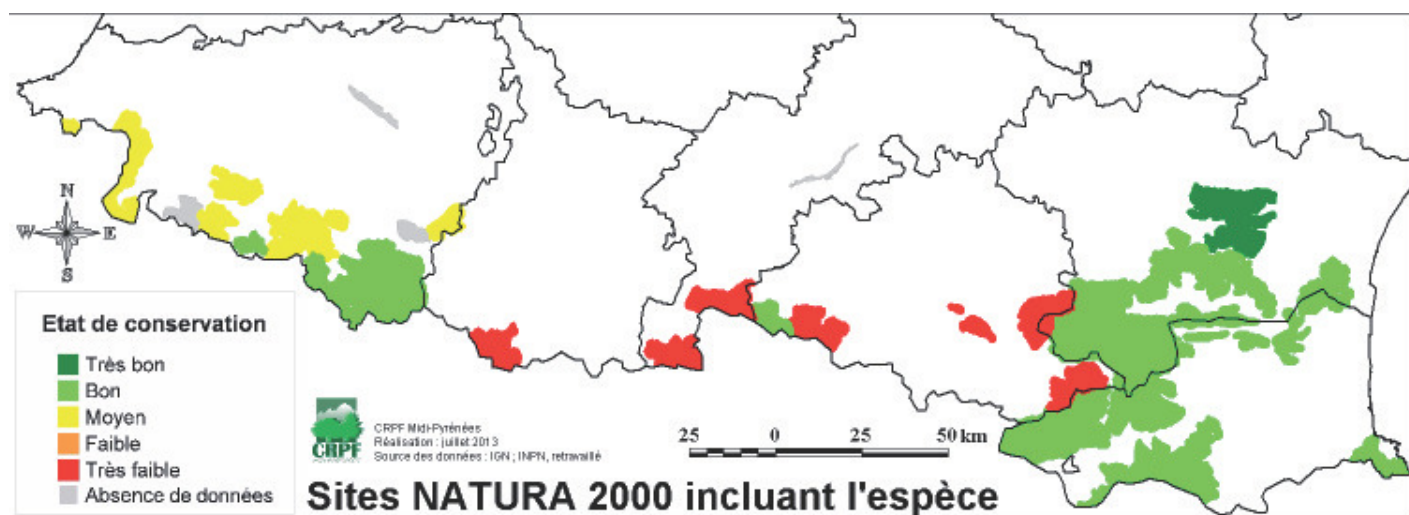
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Recharges d'aires			■	■								
Parades nuptiales			■	■								
Accouplements				■	■							
Ponte				■	■							
Couvaion				■	■	■	■					
Ecllosion					■	■						
Elevage des jeunes						■	■	■				
Envol des jeunes							■	■	■			

RÉPARTITION

L'espèce est présente sur l'ensemble de la chaîne pyrénéenne, ainsi que dans le piémont.

Principaux habitats (dont communautaires)

- Pelouses (dont 6210)
- Landes (dont 4030, 4060)
- Pinèdes
- Hêtraies calcicoles à céphalanthères (9150)



BIOLOGIE ET ECOLOGIE

Pour son alimentation, le circaète recherche les milieux ouverts à couvert végétal peu épais (pelouses sèches ou rocailleuses, friches et landes, forêts claires de pins purs ou en mélange avec des chênes, pâturages divers...), riches en reptiles, sa nourriture principale.

Il niche en forêt dans un secteur tranquille, souvent sur un résineux voire un chêne dominant, généralement dans les deux tiers supérieurs des versants.

Le site de reproduction, s'il n'y a pas de perturbation, est fidèlement occupé année après année, même si l'emplacement du nid change.

Les couples, unis à vie, se retrouvent chaque année sur le site de nidification. La ponte ne comporte qu'un oeuf.

Grand migrateur, il arrive en France de fin février à fin mars et en repart entre fin juillet et début novembre.



CRPF - ER

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Pour limiter les échecs de reproduction, éviter entre le 15 mars et le 31 août, les interventions sur les peuplements ou la desserte à proximité des sites de nidification avérée : zone de quiétude jusqu'à 300 m de rayon à ajuster en fonction du contexte local (topographie, peuplement...), en accord avec le propriétaire ou le gestionnaire.

Préserver des résineux âgés de grande taille à houppier large tabulaire (pins) ou à cime cassée, notamment dans les deux tiers supérieurs des versants, en vue de favoriser la nidification du Circaète Jean-le-Blanc.

Autour des sites de nidification, veiller à maintenir un flot de bois adultes, le Circaète y étant fidèle chaque année.

+ se reporter aux recommandations de la fiche générale «Rapaces»

